

Rapport P-441 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-441 du 29 mars 2021: «Pour une maison de quartier aux Grottes».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 30 novembre 2021, dans le rapport P-441 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-441 au Conseil administratif le 30 novembre 2021.